

HEXAP
10, rue de la Paix
75002 PARIS
FRANCE

Docteur Jacques Lucas
Vice-Président
Délégué général aux systèmes
d'information en santé

Paris, le 15 février 2012

Madame, Monsieur,

Le Conseil national de l'Ordre des médecins soutient Hexap dans sa volonté de gérer l'extension **.med** en conformité avec les normes éthiques exigées par le domaine médical en ligne, suivant en cela les préconisations du CNOM.

Nous sommes d'accord sur les objectifs de ce projet visant à créer une nouvelle sphère de confiance en attribuant ces noms de domaine exclusivement à des professionnels de santé et à mettre en œuvre un programme de certification pour assurer les utilisateurs en ligne que l'information qu'ils lisent est digne de confiance.

Votre candidature nous paraît d'autant plus légitime que la société Promopixel à qui nous avons confié, avec grande satisfaction, la gestion du nom de domaine **.medecin.fr** nous a présenté l'extension en **.med**. sous laquelle nous pourrions référencer les médecins et notre Institution.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Docteur Jacques LUCAS



5
[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]